

N° du film : 181812

Version : 2

2002-08-13

Entente/contrat :

Moonlight Mile

GENRE : Drame

RÉSUMÉ :

Quelque part en Nouvelle-Angleterre, en 1970 : quelques jours à peine avant de se marier, Joe Nast perd sa fiancée, abattue par erreur par un homme déprimé, venu tuer sa femme, dans un restaurant où elle travaillait comme serveuse. Incapables d'accepter leur perte, Ben et Jojo Floss, les parents de la victime, demandent à Joe de venir habiter chez eux. C'est que Joe est le seul lien qui les relie encore à leur fille disparue. De plus, Ben ne voit pas pourquoi ils devraient modifier leurs projets : il invite donc Joe à s'associer à lui, comme cela était prévu, dans sa petite entreprise de courtage immobilier. En allant au bureau de poste récupérer les invitations du mariage, Joe fait la connaissance de Bertie Knox. Bertie tient aussi un bar pour son ami qui est porté disparu depuis trois ans au Vietnam. Sans vraiment le chercher, Joe s'éprend de Bertie. Au procès du meurtrier où il doit témoigner de la perte qu'a été pour lui la mort de sa fiancée, il avoue publiquement, contre toute attente, que leur projet de mariage avait été annulé, mais qu'ils n'avaient pas eu le temps d'en avertir qui que ce soit. Ben et Jojo prennent d'abord très mal la chose, mais ils finissent par comprendre que la vie doit suivre son cours. Joe, qui n'était pas chaud à l'idée de devenir agent immobilier, quitte donc l'entreprise de Ben, qui quant à lui décide de prendre sa retraite ; tandis que Jojo se remet à écrire le livre qu'elle avait en tête. Joe peut partir enfin avec Bertie qui elle aussi a fait son deuil de son ami disparu et vendu son bar.

MOTIFS :

Si l'ironie plane au départ sur ce portrait d'adultes et de leur entourage aux prises avec les conventions sociales liées à la mort, l'ensemble du film laisse percer un ton plus réservé et plus sobre, propice à une réflexion sur le deuil et la façon de l'assumer. Il y a peu de chances que de jeunes spectateurs soient captivés par cette histoire qui rejoindra et touchera plus des adultes, qui est en définitive le public cible. Mais il reste que rien dans ce film ne devrait les perturber outre mesure. Le Visa général s'impose donc sans conteste.

CLASSEMENT: Visa général

INDICATION (S) : -

16 septembre 2002

François Vallerand
Président du jury d'examen